

Compte-rendu CGT de la réunion du CHSCT du 7 octobre 2020

La séance démarre à 9h30.

Présents pour la direction : Monsieur DAAS (président du CHSCT, DRFiP) Madame DURRINGER (Douane), Madame HERAUD (DRFiP), la secrétaire administrative du CHSCT, le responsable RH de l'INSEE, le responsable RH de la DRFiP67, le responsable de la logistique de la DRFiP67, le responsable Sécurité de la DRFiP67, le médecin de prévention (MP), l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST), un agent du secteur prévention de la DRFiP67, les Assistants de prévention (AP) de la DRFiP, de l'INSEE et de la Douane.

Organisations Syndicales (OS) : CGT, Solidaires Finances Publiques, FO et CFDT.

Après lecture de la déclaration liminaire de FO, la discussion s'engage sur l'accompagnement en période Covid des agents dits « vulnérables » à la DRFiP67. La Médecin de Prévention (MP) rappelle que ces agents sont prioritaires pour du télétravail s'ils ne peuvent pas revenir sur leur lieu de travail. À défaut, les textes ministériels prévoient qu'ils soient mis en Autorisation d'Absence (ASA).

Pour la direction, le télétravail est privilégié quand il est possible. L'objectif de 40 % d'agents munis d'un PC portable à la fin de l'année 2020 sera difficilement réalisable du fait de retards de livraison (entre 30 et 50 PC seraient attendus pour la DRFiP67 d'ici la fin de l'année) et un taux de 60 % est prévu pour la fin du 1^{er} semestre 2021.

Sur les restructurations NRP prévues en 2021 pour la DRFiP67, les OS relèvent le manque d'informations mais la direction maintient que les explications et réponses ont été données aux agents (« concertation », « dialogue social », « réunions préalables »...).

I – Approbation des Procès-Verbaux (PV)

Les PV n'étant pas finalisés, ils ne sont pas mis au vote. Proposition d'accorder aux représentants du personnel des autorisations d'absence supplémentaires afin de pouvoir régler rapidement ce retard dans les PV du CHSCT (5 sont encore en attente d'approbation) : le président ne pourrait prendre cette décision pour une instance ministérielle qui associe différentes directions.

II – Budget, la suite

En complément de ce point qui a déjà été examiné lors du précédent CHSCT du 24 septembre 2020, la parité administrative a présenté des devis supplémentaires afin d'utiliser le budget non encore utilisé (soit environ 39 000 €).

Ainsi ont notamment été validés l'achat de :

- 5 formations complémentaires de secouristes au travail (prévues d'ici la fin d'année)
- 5 fontaines à eau avec pédale et sortie d'eau permettant d'utiliser une bouteille seront achetées pour la Douane mais installées qu'en 2021, après la période de pandémie Covid, conformément aux conseils de la Médecin de Prévention (MP).
- d'équipements ergonomiques et de matériel professionnel (casques électroniques pour les douaniers lors des exercices de tir)
- de stores pour les CFP de Sélestat, de Strasbourg-Vosges et pour la Direction (DRFiP67)
- 2 abris vélos pour le site de Simonis à Strasbourg (DRFiP67)

III – Accidents de services

En fonction des accidents survenus (voiture, chute, agression et blessures...), les Assistants de Prévention (AP) proposent aux victimes de suivre certaines formations (gestes et postures, conduite à vélo, gestion du stress, bien porter pour bien se porter, conduite en situation difficile...).

Une organisation syndicale propose d'uniformiser et de détailler les fiches de signalement afin que le CHSCT puisse connaître la chaîne de secours et intervenir et dans certains cas pouvoir éviter des accidents de service.

Rappel : pour les enquêtes de l'INSEE, les accidents sont étudiés par le CHSCT Réseau INSEE.

IV – Fiches de signalement et signalements dangers graves et imminents (DRFiP67)

Les fiches de signalement concernent souvent des cas d'agressivité et d'insultes d'usagers envers des agents, soit à l'accueil physique, au téléphone ou dans des messages par internet. Dans la plupart des cas, l'administration envoie une lettre et le bloc note Adonis pour l'auteur des faits est annoté.

Une discussion assez longue suit sur les conditions de travail dégradées des agents, notamment avec le manque de personnel, l'accueil sur RDV qui entraîne une attente devant les grands Centres des Finances (CFP). La Direction mentionne qu'un Groupe de Travail national traitera de l'harmonisation des modalités d'accueil à la DGFIP mais qu'il « ne faut pas faire du café du commerce » en CHSCT lorsque les difficultés de travail sont rapportées par les OS.

Pour la CGT, ces fiches de signalement évoquées sont le signe d'une dégradation des conditions de travail des agents. Le Covid ne doit pas être prétexte à diminuer encore le service public, car le problème d'effectifs ne pourra pas être compensé par un accueil uniquement sur RDV sur les sites DGFIP qui survivront et par l'accueil minimaliste dans les Maisons France Service (MFS).

Contrairement à d'autres, la CGT ne propose pas un accompagnement du changement en « période de transition ». La présence de vigile, bien qu'utile, ne sera pas suffisante pour contrebalancer un projet qui entraînera une régression à la fois du service public et des conditions de travail des agents. Nous rejetons donc toujours entièrement le Nouveau Réseau de Proximité (NRP) proposé dans le département.

Lorsque est évoqué la pression voir le harcèlement de l'encadrement sur les agents, La CGT soutient Solidaires lorsqu'elle propose la mise en place d'un stage de sensibilisation au management pour les chefs de service et les adjoints.

V – Registre Santé et Sécurité au Travail (RSST)

A – Pour la Douane :

Bureau de la garantie : chaleur insupportable et odeurs nauséabondes : les ventilateurs ont pu être utilisés, malgré les consignes générales Covid.

B – Pour la DRFiP :

Concernant le nettoyage approfondi des locaux demandés à plusieurs reprises par les agents dans le Registre, la direction fait état de la difficulté pour le prestataire de fournir un planning de nettoyage des bureaux. Le nettoyage à fond demandé par les collègues du site de Sélestat serait « en discussion ». Une prestation complémentaire serait envisageable.

C – Pour l'INSEE : RAS

VI – Bilan des exercices incendie et contraintes organisationnelles au regard de la crise sanitaire

Des exercices d'évacuation ont été effectués cette année mais pas sur tous les sites de la DRFiP67. Cela s'explique partiellement par la période Covid (aucun exercice incendie sur 16 sites sur un total de 34 sites occupés). Les consignes de ne pas fumer à l'extérieur du site et de ne pas former de rassemblement trop dense lors de l'alerte est rappelé régulièrement.

La CGT préconise de maintenir les exercices incendie avec l'ensemble du personnel pendant la période Covid (et pas seulement avec les guides et serre-files) afin de servir vraiment d'exercice sinon elle perdrait de son utilité. La direction acquiesce après consultation des informations ministérielles. Une formation guide et serre-files est toujours en attente de réalisation pour le site de Simonis à Strasbourg.

Douane : pas de commentaires. INSEE : RAS

VII – Point sur les travaux en cours

Douane :

Les travaux de réfection de la façade principale du bâtiment de la Direction régionale des Douanes à Strasbourg se termineront mi-novembre 2020. Ils n'ont donné lieu qu'à peu de nuisances sonores et de poussière. Les dégâts constatés suite à une infiltration d'eau dans un bureau, du fait de ces travaux, seront réglés.

DRFiP67 : (voir le flash travaux sur le site Ulysse 67)

La direction parle de « réorganisation » et « densification » de l'espace, là où les représentants syndicaux parlent des futures conditions de travail, de l'angoisse des agents et de la distanciation sanitaire. Seule information fournie par la parité administrative, il n'y aura pas de mouvement de mutation intermédiaire en 2021.

Les représentants syndicaux au CHSCT regrettent que les plans de restructuration des sites ne leur aient pas été fournis (ex : plans de Molsheim) et que les agents ne soient pas informés précisément du calendrier des travaux et de la date de leur déménagement.

Pour les transferts d'emplois du SIP de Erstein vers celui de Sélestat, la direction confirme que les postes qui resteront sur le site d'Erstein pour l'accueil de proximité, seront pourvus par les plus jeunes agents affectés sur le poste si ces derniers ne demandent et n'obtiennent pas une autre demande de mutation. À défaut, ces postes seraient pourvus par d'autres agents. La CGT rappelle que la Direction prétendait, lors de ses réunions NRP, qu'il n'y aurait pas de mutation forcée pour les agents lors des restructurations prévues.

Le nombre de postes de l'accueil de proximité n'est pas encore décidé.

Lors de réorganisations et de travaux conséquents, le rôle du CHSCT est de vérifier au préalable les conditions de travail des agents (ex : espace suffisant sur le lieu de travail, réfectoire suffisant, lieu de restauration...) afin de pouvoir agir pour les améliorer. En conséquence, la CGT indique qu'il est inutile de présenter un projet à cette instance s'il est déjà bouclé.

Ci-dessous quelques informations pratiques complémentaires au « Flash Travaux » :

Site de Molsheim : se pose la question de la distanciation des agents avec le projet de passer de plus de 60 à près de 100 postes de travail. La Direction répond que la « densification de l'espace » se ferait progressivement et se renseignera si le passage d'une commission de sécurité est nécessaire au vu des travaux engagés. Nous voilà rassurés !

Centre de Contact (CDC) : le chantier devrait être réceptionné début novembre et les agents s'installer dans les locaux la semaine du 23 novembre. Le service prévoit l'accueil d'environ 40 postes de travail, en cas d'augmentation du nombre de postes à pourvoir par la

suite, des bureaux adjacents pourraient être attribués au CDC.

CFP Simonis : L'installation d'une toiture végétalisée est encore soumise à la condition de la portance du bâtiment.

T. de Bischwiller : la mairie de Bischwiller doit lancer des travaux pour étendre l'espace de la trésorerie au 1er étage du bâtiment.

INSEE : Enfin quelques informations sur les travaux de réhabilitation et de performance énergétique prévus à la Cité Administrative Gaujot à Strasbourg :

3 projets ont été sélectionnés par la préfecture, mais il faudra attendre début 2021 pour connaître le lauréat. Les travaux devraient avoir lieu entre le second semestre 2021 et 2023. Le restaurant administratif disposerait d'un nouveau bâtiment qui pourrait recevoir plus de monde puisque la Cité Administrative accueillerait près de 1 500 travailleurs (contre 900 actuellement). Les projets déposés en janvier 2020 ne tiennent pas compte des conditions sanitaires Covid (ex : distanciation entre agents), mais pas d'inquiétude puisque l'espace sera évolutif (?). Il est prévu la création d'une crèche de 30 places. Un déplacement direct entre la gare et le site est envisagé et en cours de discussion avec la CTS. Une partie des places de parking seraient supprimées et un nouveau bâtiment serait construit.

VIII – Actualité des mesures sanitaires déployées au sein des administrations par les Assistants de Prévention (AP)

DRFiP : commande de 30 plaques de plexiglas et de 500 masques inclusifs

La MP rappelle que le télétravail à plein temps est en principe retenu pour les agents « vulnérables », à défaut les agents restent en ASA et s'ils contractent la Covid, ils sont mis en arrêt de travail.

Les Directions rappellent que dans l'attente des résultats d'un test Covid, il ne faut pas retourner sur le lieu de travail. La solution est le télétravail si possible, sinon l'autorisation d'absence. Pour la DRFiP67, le taux de présentiel au travail est de 71 % la semaine passée et pour la Douane, ce taux est de 72 %. Le taux de télétravail à l'INSEE est de près de 36 %.

IX – Questions diverses

A – Mise en place d'un Groupe de Travail (GT) local sur le Télétravail :

Il se déroulera en parallèle avec le GT national sur le sujet. La première réunion aura lieu en novembre 2020. Il traitera notamment de l'encadrement à distance, des conditions matérielles de travail (horaires, matériel, accident de travail), des risques professionnels et de manière plus large sur le maintien du collectif de travail.

B – Visites de services par le CHSCT

Une visite de service dans les locaux du Centre de Contact (CDC) est prévue avant l'installation des agents dans les locaux de la Direction, vers le 15-20 novembre 2020.

La séance est levée vers 17h40

Vos représentants CGT à ce CHSCT :

DEPENAU Marie
STREICHER Gilles

N'hésitez pas à faire remonter vos difficultés, questions et sollicitations par l'intermédiaire de la CGT :

CGT Finances Publiques 67

06 81 20 36 05 ou (0049) 176 7666 49 43 ou 03 88 15 38 52

www.dgfip.cgt.fr/67/ – cgt.drifip67@dgfip.finances.gouv.fr